

Bureau de géologie et de topographie—		
127	Administration et services divers..	108,100 00
128	Levés géologiques..	274,500 00
129	Levés topographiques, y compris les dépenses de la Commission de géographie du Canada..	188,500 00
130	Dessin et reproduction de cartes..	115,600 00
131	Musée national du Canada..	48,700 00

DIVISION DES TERRES, PARCS ET FORÊTS

132	Administration..	21,250 00
Gouvernement des territoires du Nord-Ouest—		
133	Administration générale, exploitation, entretien et amélioration des services, y compris le parc du Bison des bois..	266,655 00
134	Expédition dans l'arctique oriental..	47,885 00
Gouvernement du territoire du Yukon—		
135	Administration..	46,250 00
136	Subvention au Conseil du Yukon..	34,000 00
Service fédéral de sylviculture—		
137	Services scientifiques, économiques et administratifs généraux..	120,640 00
138	Stations d'expérimentation sylvicole..	44,743 00
139	Laboratoires des produits forestiers..	145,781 00
140	Subvention à l'Association forrestière du Canada..	1,620 00
141	Enregistrement des terres, collection de semences, administration des terrains militaires et de l'amirauté et des terres publiques..	52,950 00
142	Bureau des parcs nationaux—	
	Service des parcs nationaux et des sites historiques..	1,218,000 00
143	Application de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs..	50,000 00
144	Allocation à John Thomas (Jack) Miner..	2,500 00

DIVISION DES LEVÉS ET DU GÉNIE

145	Administration..	22,130 00
146	Observatoire fédéral d'Ottawa..	95,370 00
147	Observatoire astrophysique fédéral de Victoria, C.-B..	27,575 00
148	Bureau fédéral des forces hydrauliques, y compris l'application des lois fédérales concernant les forces hydrauliques et l'irrigation des terres..	206,670 00
149	Commission de contrôle du lac des Bois..	7,985 00
150	Pour subvenir aux dépenses effectuées sous le régime de l'entente intervenue entre le Dominion et les provinces d'Ontario et du Manitoba et confirmée par la Loi de conservation du lac Seul, 1928, ces dépenses devant être remboursées en grande partie..	17,800 00
151	Pour acquérir des servitudes d'écoulement et désintéresser les propriétaires de terres riveraines en Ontario, en aval des décharges du Lac des Bois, lésés par les règlements émis en vertu de la Loi de la Commission de contrôle du Lac des Bois (à voter de nouveau)..	1,800 00